

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 06 OCTOBRE 2006

Etaient présents : MM. ANDRE Yves, BISAGNO Jean-Pierre, BONNETTI Serge, CERUTTI Guy, GAUTHERET Roger, LE BOT Pierre, MARCHISONE Hervé et. Mme BOCH Claudette.

Absents : M. REVIGLIO Lucien ; Mme CHAZERAULT Brigitte (procuration à M. LE BOT P) et MOLLIEUX Sandra

Secrétaire : Claudette BOCH _____

- Extension des réseaux la Martinière d'en Haut

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité le devis de l'entreprise PORCHERON pour un montant de 9.797,80 € HT pour l'enfouissement des réseaux secs (téléphone et éclairage public)

- Lotissement « les Peupliers » : consultation des entreprises

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le dossier de consultation des entreprises dans le cadre des marchés à procédure adaptée pour les lots N° 1 (terrassment et VRD) et N°2 (fourniture, pose et câblage des mats d'éclairage public) et donne tout pouvoir à monsieur le Maire pour signer les pièces nécessaires.

Subvention Association du Sou des Ecoles

Après présentation du projet pédagogique 2006/2007 du RPI sur le cirque et du budget prévisionnel, le Conseil à l'unanimité décide d'accorder la subvention demandée. 900 € seront versés dès cette année, le solde soit 100 € sera prévu au budget primitif 2007.

Location de la parcelle C518

Suite à la décision du Conseil de louer la parcelle C518 et à l'affichage de l'avis d'information, le Conseil retient la proposition de M. Chapel pour un montant annuel de 175€ et approuve le projet de location.

Questions diverses

Le Conseil :

- Approuve l'installation de l'ADSL pour le RPI, installation demandée par l'Education Nationale et indispensable aux tâches administratives.
- Décide de réaliser des affouages sur la parcelle 1p (suite de 2004) et de proposer au plus offrant le bois des parcelles C291-292 et 295.

Le Conseil prend connaissance de

- L'avancement des travaux communaux : le mur en amont de l'église sera réceptionnée le mardi 10 octobre à 8h30 ; l'enfouissement des réseaux secs des Martinières est bientôt terminé (reste la descente vers la maison de Mme Arigon) ; la Carte Communale est à l'enquête publique du 18 septembre au 19 octobre ; la notification des offres concernant la régularisation des emprises de voirie vient d'être envoyée aux propriétaires.
- Des rapports d'activité du SFTRF et du SDES pour l'année 2005
- Des remerciements du Souvenir Français pour la subvention accordée
- De la lettre de la FCPE concernant sa demande auprès du Rectorat pour le remplacement de l'assistante sociale au Lycée Paul Héroult
- De la réunion mise en place par le SIEPAB le 03 octobre concernant le SPANC
- Des courriers échangés avec les Etablissements Reviglio concernant la location du bâtiment industriel.

La cérémonie du 11 novembre est fixée à 11 heures, un vin d'honneur sera offert à la population.

Vu par nous, Maire de la Commune de Les Chavannes-en-Maurienne pour être affiché le neuf octobre deux mil six à la porte de la mairie conformément aux prescriptions de l'article 56 de la loi du 5 août 1884.

LE MAIRE.